



CENTRE COMMUNAL D' ACTION  
SOCIALE



Affaire suivie par : Thomas JUILLET

Tél. : 03 88 56 15 41

Mél. : CCAS@oberhausbergen.com

Le 12 octobre 2023

Madame la Préfète du Bas-Rhin  
Direction des Elections, des Affaires  
Juridiques et des Finances Locales  
5 Place de la République  
67070 STRASBOURG CEDEX

**BORDEREAU D'ENVOI**

| Désignation des pièces  | Nombre                                       | Objet de la transmission   |
|---|--|--|
| <p>Veillez trouver ci-joint :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le compte-rendu du conseil d'administration du CCAS du 21 septembre 2023 ;</li> <li>- Le compte-rendu anonymisé du conseil d'administration du CCAS du 21 septembre 2023 ;</li> <li>- La délibération relative à l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 ;</li> <li>- Le règlement budgétaire et financier du CCAS ;</li> <li>- L'avis favorable du comptable de la Trésorerie de Schiltigheim pour le passage à la M57 ;</li> <li>- Décision modificatrice N°1 (affaires budgétaires).</li> </ul> | <p>2 exemplaires de chacun des documents</p> | <p>Transmission pour contrôle de légalité.</p> <p><u>Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me retourner l'exemplaire original</u></p> |

Vous souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Madame la Préfète, l'expression de mes respectueuses salutations.



Le responsable du CCAS,  
Thomas JUILLET

